

Municipalité

Chauves-souris

Les chauves-souris ont besoin de vous!

Souvent mal aimées, les chauves-souris sont pourtant de précieuses alliées. En une seule nuit, elles peuvent consommer des milliers d'insectes et contribuent naturellement à l'équilibre de nos écosystèmes.

Cet été, des inventaires acoustiques seront réalisés à L'Isle-aux-Coudres afin de mieux connaître les espèces présentes, leurs déplacements et les habitats qu'elles utilisent. L'équipe cherchera également à repérer d'éventuelles colonies de maternité qui peuvent s'installer dans des greniers, des granges ou d'autres bâtiments.

Vous avez une colonie dans votre grenier, avez observé des allées et venues au crépuscule, un regroupement de chauves-souris ou avez remarqué des indices de présence comme des excréments près de votre propriété? Contactez-nous!

Vos observations peuvent nous aider à localiser des maternités et à mieux protéger ces espèces essentielles à la biodiversité de Charlevoix.

Contactez Laurence Tremblay,
Coordonnatrice ZIP Saguenay-Charlevoix
418 690-9920 poste 6

Camp de jour

En raison des travaux à l'école durant la période estivale, le camp de jour municipal se tiendra à l'hôtel de ville.

En conséquence, le stationnement situé à L'arrière de l'hôtel de ville menant sera fermé durant les heures du camp du mardi au vendredi inclusivement afin d'assurer la sécurité des enfants.

Merci de votre collaboration!

Circulation des véhicules à moteur sur les plages

Au Québec, la circulation des véhicules à moteur sur les plages est strictement réglementée pour protéger les écosystèmes côtiers. Le *Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles* de la *Loi sur la qualité de l'environnement* interdit formellement d'y circuler en voiture, camion ou VTT (4 roues, « côte à côte », motocross, etc.).

Service d'urbanisme

Vacances de l'inspecteur

Veillez noter que l'inspecteur sera en vacances dans la semaine du 13 juillet et qu'en conséquence il sera absent le mercredi 15 juillet ainsi que le jeudi 16 juillet.

Si vous avez des questions au sujet des règlements ou des permis, il pourra y répondre avant son départ ou à son retour.

Bon été !

Service incendie

Rappel de quelques règles de sécurité

En tout temps, vous devez obtenir une autorisation du service incendie pour faire un feu à ciel ouvert, à l'exception des feux récréatifs dans un foyer muni d'un pare-étincelles.

Afin d'obtenir votre permis de feu, contactez M. Éric Dufour, directeur du service de sécurité incendie, au 418 240-0642.

L'utilisation des feux d'artifices en vente libre est permise aux conditions suivantes:

- 1) il est interdit d'utiliser des feux d'artifice à l'intérieur;
- 2) vous devez vous conformer aux instructions d'utilisation;
- 3) vous devez avoir un périmètre de sécurité d'au moins 30 mètres x 30 mètres, sans aucun bâtiment, clôture de bois, arbre et autre matière combustible;
- 4) vous devez avoir l'autorisation du propriétaire du terrain;
- 5) une personne adulte responsable doit demeurer à proximité du site jusqu'à la fin;
- 6) avoir en sa possession, sur les lieux, l'équipement requis pour combattre un début de propagation engendré par ce feu;
- 7) éteindre complètement les feux et retombés des feux d'artifice avant de quitter les lieux;
- 8) ne pas allumer par vents de plus de 20 km/h.

Nonobstant les conditions ci-haut mentionnées, l'utilisateur demeure responsable de tous dommages causés par les feux.



SAVIEZ-VOUS QUE...

L'ENREGISTREMENT DE VOTRE CHIEN EST OBLIGATOIRE?

C'EST UN GESTE SIMPLE QUI PERMET D'IDENTIFIER RAPIDEMENT VOTRE COMPAGNON ET DE VOUS CONTACTER S'IL VENAIT À S'ÉGARER.

L'ENREGISTREMENT SE FAIT FACILEMENT EN QUELQUES MINUTES AUPRÈS DE LA SPCA CHARLEVOIX TEL QUE PRÉVU PAR LA RÉGLEMENTATION PROVINCIALE.

CONTACTEZ L'ÉQUIPE
☎ 418-400-8800
SCANNEZ LE CODE QR





L'Ancrage de L'Isle-aux-Coudres

Club de marche de L'Ancrage : Tous les vendredis – 9 h 30 (1h)

Animé par Erika. Cet été, venez marcher en bonne compagnie. Départs variés autour de l'île. On se donne rendez-vous quelques minutes avant sur le lieu du départ. 3 juillet : Halte municipale du pilier || 10 juillet : Parc municipal de L'Islet || 17 juillet : Église Saint-Louis || 24 juillet : au Parc de la Pointe du Bout-d'en-bas || 31 juillet : Ancrage. Gratuit - Ouvert à tous

Les lundis membres – Friperie : Tous les lundis de l'été

Sur présentation de la carte de membre, profitez de rabais exclusifs sur la friperie, la bouquinerie et le bazar. Ouvert aux membres

Café au lait - Aidons-Lait : Lundi 13 juillet 2026 – 9 h 15 (2h)

Animé par Marie-Hélène Lussier. Venez aborder des sujets variés en lien avec l'allaitement et la périnatalité sous forme de discussions, afin de soutenir les futurs et nouveaux parents, ainsi que leur entourage. Gratuit - Ouvert aux mamans et futures mamans, aux papas et à la famille proche

La grande vente sous la tente - Bouquinerie : Samedi 18 juillet 2026 – 9 h 30 à 15 h

Venez profiter de notre sélection de romans de fiction, suspense, policiers, etc., sans oublier nos livres pour enfants. Rabais exclusifs, le 18 juillet seulement. Il ne fait pas beau ? La vente se passera dans L'Ancrage ! Ouvert à tous

La cambuse, un lieu vivant : Durant tout l'été

Le potager partagé évolue pour devenir La cambuse, présenté par La Maison des Jeunes L'Aviron et L'Ancrage. Découvrir : Découvrez différentes cultures et apprenez en observant la nature. Cueillir : Profitez des fruits et légumes de saison et d'un espace vivant et nourricier. Se détendre : Prenez un café, lisez, relaxez et profitez de la nature.

Ça se passe chaque semaine :

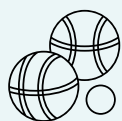
- Ø Popote roulante : Lundi, mardi et jeudi
- Ø Répit pour proches aidants : Mercredi, de 9 h à 14 h
- Ø Marche poussette : Jeudi à 9 h
- Ø Bénévolat friperie : Mardi, de 9 h à 12 h
- Ø Bénévolat potager partagé : Sur demande.
- Ø Visites d'amitiés : Sur demande.

Le 1^{er} juillet, l'organisme sera fermé pour la fête du Canada ! Les activités prévues sont annulées.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter.

Téléphone : 418 438-1616

Courriel : accueil@ancrageiac.com



Pétanque

Tous les mercredis et samedis, rendez-vous à 13 h aux terrains de pétanque municipaux au terrain de jeux de l'Islet.

Pour les personnes qui désirent jouer ou apprendre à jouer,, contactez M. Jean-François Ferrere, au 418 438-2449.

FADOQ-Les insulaires

Activités hebdomadaires :

- Bingo : Les dimanches, aux deux semaines, à 18 h 30
- Jeux de cartes : Les jeudis, à 18 h 30
- Croquet : Tous les soirs de beau temps, à l'heure qui vous convient.

Bon été!

Cercle des Fermières de l'Isle

Les bingos auront lieu les dimanche 5 et 19 juillet 2026 à 18h30.

Nous souhaitons un bel été à nos membres ainsi qu'à toute la communauté.

Nous vous accueillerons en septembre devant une nouvelle année remplie de projets et de défis captivants.

Tourisme Isle-aux-Coudres

Plusieurs spectacles sont présentés à la Grange de la Fascine tout au long du mois.

Dès le 3 juillet, le Théâtre de l'Isle accueille la comédie Foutue fin de semaine, à l'affiche tout l'été.

Les 18 et 19 juillet, ne manquez pas le tournoi de beach-volley mixte organisé par Énerg'Isle.

Consultez l'onglet Événements de notre site Web pour découvrir toute la programmation et les détails.

L'Isle-aux-Puces 4 et 5 juillet 2026

De retour encore cette année! À ne pas manquer!

À noter que la municipalité n'exigera aucun permis lors de cette fin de semaine seulement.

Bonne brocante!



**Prochaine
séance ordinaire**

13 juillet 2026, à 19 h